



Les cadres du MRC et du SDF ont reçu la visite inattendue du sous-préfet de Douala 4e alors qu'ils étaient dans un hôtel de Bonabéri pour un séminaire de renforcement des capacités en communication politique organisé par la Fondation Friedrich-Ebert.

Ce séminaire qui devrait se tenir pendant deux jours à Dk hôtel à Bonabéri dans l'arrondissement de Douala 4ème, a été interdit par le chef de terre au motif que c'est « **manifestation politique non déclarée pouvant dégénérer en trouble à l'ordre public** ».

Le 16 février au matin, rapporte le quotidien Le Jour en Kiosque le 17 février, le sous-préfet a fait irruption sur les lieux, en compagnie des forces de police et de gendarmerie et ils ont expulsé tout le monde. Dans la foulée, ils ont menacé d'interpeler tout séminariste qui entrerait dans la salle et de l'envoyer directement à Yaoundé.

Cette interdiction pose au moins deux curiosités, croit savoir le tabloïde:

En premier lieu, l'autorité administrative parle de « **manifestations publiques** » alors qu'il s'agit d'une réunion publique (séminaire de formation en communication politique. En deuxième lieu, des sources proches du dossier indiquent par ailleurs que c'est pour éviter un incident diplomatique en vertu de l'accord de siège qui lie la Fondation Friedrich Ebert, le gouvernement allemand et l'Etat du Cameroun (l'accord de siège étant régi par le droit

international), que le sous-préfet a adressé sa décision d'interdiction aux deux formations politiques alors que c'est la Fondation Friedrich Ebert qui organise ce séminaire.

Contacté par le quotidien Le Jour, Jean Robert Wafo, ministre du Shadow cabinet du Sdf en charge de l'information et des médias, a crié au scandale. « **C'est un véritable scandale. Il y a surtout que le sous-préfet de Douala 4ème vient de ternir considérablement l'image de notre pays en matière de libertés publiques. Comment peut-on descendre avec une escouade de policiers et gendarmes dans un hôtel pour interdire un séminaire de formation en communication politique organisé par une Fondation reconnue au Cameroun et qui a signé un accord de siège avec l'État du Cameroun et l'Allemagne, accord qui la dispense de la déclaration préalable de réunion auprès de l'autorité administrative territorialement compétente** », s'est interrogé l'homme politique, rappelant au passage que ce n'est la première fois que cette fondation organise des séminaires de formation sur le territoire national, y compris à Yaoundé.
